



DEMANDE D'INSTALLATION TEMPORAIRE D'UNE GRUE OU D'UN CAMION GRUE ET D'AUTORISATION DE SURVOL

ENTREPRISE BÉNÉFICIAIRE DE L'AUTORISATION

Nom de l'entreprise :

Nom et n° de téléphone du responsable du chantier joignable 24h/24 et 7j/7 :

ADRESSE DU CHANTIER

N° du permis de construire ou déclaration préalable de travaux :

INSTALLATION SOUHAITÉE

grue camion grue

sur le domaine public sur le domaine privé et domaine public entièrement en domaine privé

survol du domaine public survol sans charge de propriétés privées

Date du montage : Date de mise en service :

DURÉE D'UTILISATION DE L'ENGIN

Du : Au :

MARQUE : TYPE : CHARGE MAXIMALE : kg

HAUTEUR SOUS CROCHET : m - HAUTEUR TOTALE : m

LONGUEUR DE LA FLECHE : m - LONGUEUR DE LA CONTRE FLECHE : m

ENCOMBREMENT AU SOL HORS TOUT :

PIÈCES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC LA DEMANDE

- Plan au 1/500^{ème} précisant les limites du chantier, l'implantation de la (des) machines et leur aire de balayage respectives, en charge et hors charge.
- Plan au 1/1000^{ème} représentant la zone de réception des marchandises et la zone d'attente des véhicules avant réception des marchandises.
- Certificat attestant la réalisation d'une étude de stabilité du terrain supportant la (les) machines.

PIÈCES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT APRÈS L'INSTALLATION DE LA MACHINE

- Une attestation de l'organisme ayant contrôlé la conformité de l'installation de montage

Fait à le

Signature du Demandeur

Documents à renvoyer 3 semaines avant le début des travaux

Avec la demande d'autorisation de Voirie et les pièces justificatives à :

Mairie Annexe Olonne-sur-Mer - La Jarrie - Direction des Espaces Urbains - Service du Domaine Public

Tél : 02-51-23-16-30 ou 02-51-23-16-17